

Les Bilatérales, une success-story

Il y a 25 ans, la Suisse signait le paquet des accords bilatéraux I. Depuis, la voie bilatérale avec l'Union européenne (UE) a fait ses preuves pour la Suisse. Nous avons tous grandement profité des accords bilatéraux. Pour que cela reste ainsi, nous devons garantir et développer la voie bilatérale. Pour ce faire, nous avons besoin des Bilatérales III.

Le 21 juin 1999, la Suisse et l'UE ont signé le premier paquet d'accords bilatéraux. Cinq ans plus tard, les Bilatérales II ont suivi. Rétrospectivement, on peut dire que les accords bilatéraux constituent une voie couronnée de succès pour la Suisse. L'Union européenne est et reste, de loin, le principal marché d'exportation de la Suisse. Aujourd'hui, quelque 50% des marchandises suisses exportées sont destinées à l'UE et 70% de nos importations en proviennent. De plus, parmi toutes les régions européennes, ce sont les régions de Zurich, du Tessin, du nord-ouest et du centre de la Suisse qui profitent le plus de la participation au marché intérieur de l'UE. Entre 2000 et 2022, le PIB par habitant réel de la Suisse a augmenté de 21% au total. C'est aussi grâce aux accords bilatéraux que la création de richesse a augmenté dans notre pays, contrairement aux années 1990 où la croissance était faible.

LES ACCORDS BILATÉRAUX OFFRENT DE NOMBREUX AVANTAGES À CHACUN ET CHACUNE D'ENTRE NOUS

On compte autour de 140 accords bilatéraux au total entre la Suisse et l'UE. Chacun de ces accords apporte des avantages à l'économie suisse, mais aussi à chacune et chacun d'entre nous. Permettez-moi de vous donner trois exemples:

Grâce à la libre circulation des personnes, les entreprises suisses peuvent embaucher des travailleurs de l'espace européen sans bureaucratie lorsqu'elles ne les trouvent pas en Suisse. Cela permet d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre. Parallèlement, nous avons en tant que citoyens suisses le droit de nous établir dans toute l'UE/AELE pour travailler ou étudier.

L'accord sur le transport aérien a contribué à ce que les compagnies aériennes suisses puissent participer au marché européen du transport aérien sur un pied d'égalité. Pour les passagers suisses, cela signifie un plus grand choix de destinations et des prix plus attractifs.

L'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce (abrégié ARM) est également très important pour notre économie: il comprend la reconnaissance

mutuelle des certifications pour les produits industriels entre la Suisse et l'UE. Grâce à cet accord, les produits industriels helvétiques ne doivent pas être certifiés une deuxième fois dans l'UE au prix d'une procédure longue et coûteuse. Cela est avantageux pour les consommateurs suisses, car les prix de produits tels que les machines à laver, les imprimantes ou les jouets ont tendance à être inférieurs grâce à cet accord.

AVEC LES III BILATÉRALES, NOUS POUVONS CONTINUER SUR CETTE VOIE

L'exemple de l'ARM montre toutefois aussi l'érosion rampante de la voie bilatérale: dans l'éventualité où cet accord, qui porte sur 20 catégories de produits au total, n'était pas actualisé, jusqu'à 60% des entreprises exportatrices suisses, dont beaucoup de PME, ne pourraient plus participer au marché intérieur de l'UE à partir de 2026/2027. Ces branches étant fondamentales pour notre place industrielle, les coûts d'adaptation à la charge des entreprises pourraient dépasser le milliard de francs. Ces sommes feront défaut pour investir dans notre économie et dans des produits innovants.

La voie bilatérale avec l'UE a fait ses preuves pour la Suisse. Grâce aux Bilatérales, nous pouvons préserver notre souveraineté, notre démocratie directe et notre fédéralisme tout en profitant des avantages économiques du marché unique européen. Il est essentiel que cette voie puisse être développée et stabilisée grâce aux Bilatérales III. Cela créera la sécurité juridique, renforcera la place économique suisse dans une période d'incertitude géopolitique et garantira les avantages des Bilatérales pour chacune et chacun d'entre nous. Située au cœur de l'Europe, la Suisse est un pays ouvert et innovant. Pour que cela reste ainsi, nous avons besoin des Bilatérales III.

SEMAINE DU JUBILÉ DES BILATÉRALES

Pour fêter les 25 ans des Bilatérales, l'alliance ouverte+souveraine organise une «semaine anniversaire des Bilatérales» du 17 juin au 21 juin 2024. Tout au long de la semaine, différentes manifestations et actions auront lieu dans toute la Suisse.

[Aller à la page du jubilé](#)